

## BREF DU SOUVERAIN PONTIFE

A DOM DELATTE

---

Voici le texte du Bref que le Souverain Pontife a daigné adresser au Révérendissime Père dom Delatte, abbé de Solesmes :

*A Notre Cher Fils, Paul Delatte, président de la congrégation bénédictine de France, abbé de Solesmes.*

PIE X, PAPE.

Cher Fils, Salut et bénédiction apostolique,

Dès que le premier abbé de Solesmes, votre prédécesseur Prosper Guéranger, d'illustre mémoire, se fut donné tout entier à l'étude de la sainte liturgie et eut ainsi par ses propres travaux guidé et encouragé les vôtres, le monastère de Solesmes devint dès lors célèbre, en particulier à raison des savantes recherches qu'il consacrait à la restitution des mélodies grégoriennes. A une entreprise de cette nature, persévérante, ardue autant que féconde, le Saint-Siège ne pouvait refuser ses éloges : et de fait, ils ne vous ont pas manqué. A plusieurs reprises, le Souverain Pontife Léon XIII, d'heureuse mémoire, et en particulier dans sa lettre de mai 1901, voulut donner des éloges à vos travaux, et plus récemment, en février dernier, la Sacrée Congrégation des Rites donnait son approbation aux livres de chant édités par vous et applaudissait à leur diffusion. Pour Nous enfin, qui dès la première heure avons estimé qu'il était de Notre devoir d'employer Notre autorité à restituer au chant grégorien son antique teneur, Nous avons grandement estimé vos travaux, Nous l'avons dit, Nous l'avons témoigné récemment encore.

En effet, au cours de cette fonction solennelle du centenaire célébré au tombeau de saint Grégoire le Grand, afin de consacrer en quelque sorte les débuts de la restauration du chant grégorien, Nous avons voulu, à titre d'exemple, qu'il fût fait usage des livres de Solesmes.